



# Le Ferriérois

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE FERRIÈRE-LA-GRANDE

Octobre - Novembre - Décembre 2014 N° 27



## **Animations :**

Le programme de la quinzaine bleue

## **Logement :**

Des subventions pour améliorer votre confort

## **Travaux :**

Des rénovations essentielles



Chères Ferrières, Chers Ferriérois,

La rentrée scolaire dans notre commune s'est déroulée dans de bonnes conditions avec notamment des effectifs en progression dans la plupart de nos écoles.

Cette rentrée scolaire était également marquée par l'obligation de mettre en place la réforme des rythmes scolaires, que nous avons appliquée après une large concertation avec les enseignants et les parents d'élèves.

La municipalité est heureuse de constater la bonne fréquentation des temps d'activités périscolaires et reste à l'écoute de tous afin que des améliorations puissent être apportées au dispositif actuel dans les semaines à venir.

De plus, des travaux ont été réalisés cet été dans nos écoles et nous venons d'équiper plusieurs classes de nouvelles tables et chaises pour un montant de 11000€. Nous continuerons dans les prochains budgets à investir pour l'avenir de nos enfants.

Le ramassage scolaire, les garderies, la cantine ainsi que la mise en place des temps d'activités périscolaires, tout était prêt afin d'accueillir les 700 enfants scolarisés sur notre commune dans les meilleures conditions possibles.

Je voudrais à cette occasion, remercier le personnel communal pour son investissement et son professionnalisme.

Je souhaite dans cet éditorial, rendre également hommage à notre compatriote Hervé GOURDEL dont je viens, au moment où je vous écris, d'apprendre la lâche exécution par des terroristes.

Je veux ici, au nom des Ferrières et Ferriérois, dire toute l'horreur que nous ressentons à la suite de cet assassinat et exprimer notre solidarité et notre soutien à ses proches.

Je vous prie de croire, Chères Ferrières, Chers Ferriérois, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Votre Maire, Conseiller Général,  
Philippe DRONSART

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous souhaitez voter à Ferrière-la-Grande lors des prochaines échéances électorales, vous devez vous rendre au service État-Civil de la mairie muni d'une pièce d'identité récente (valide ou périmée depuis moins d'1 an) prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité) et d'un justificatif de domicile (facture edf, gdf... datant de moins de 3 mois).

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

**Pour pouvoir voter en 2015, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2014.**

Si vous avez changé d'adresse, même en restant sur le territoire communal il est important que vous vous présentiez au plus vite au Service État Civil de la Mairie de façon à ce que vous soyez enregistré convenablement sur la liste électorale.

**Le service État Civil est ouvert  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Hôtel de ville - place Gambetta  
Renseignements : 03.27.53.17.41.**

## SOMMAIRE

page 2 : édito

page 3 : Culture  
Centenaire de la grande guerre  
Calendrier des manifestations

pages 4 et 5 :  
La quinzaine bleue  
Le Centre social et l'école de musique  
Nouveau commerce  
le CCAS

pages 6 et 7 : Agenda

pages 8 et 9 :  
Travaux écoles et salles de sports  
Réhabilitation des jonquilles  
Aides à la rénovation de logements

page 10 : à savoir  
Les opérations du parc naturel  
Régional  
Les travaux du sentier Emeraude

page 11 :  
entre nous  
tribunes politiques

page 12 :  
Pêle mêle  
cérémonie des voeux

**Directeur de la publication :** Philippe Dronsart - Maire de Ferrière-la-Grande

**Comité de rédaction :** Sandrine Herbin - première Adjointe chargée de la communication, Claudette Delvaux, Corinne Depasse, Luisa Naghbal, Annick Limbourg, Jeannine Ribeaux, Anne-Marie Ferrand, Frédéric Wathée, Philippe Kozlowski

**Chargée de communication :** Sophie Gourland.

**Crédit photographique :** Sophie Gourland - Corinne Depasse

**Conception graphique :** service communication - ville de Ferrière-la-Grande - tél : 03 27 53 17 40.

ISSN : 1257-1873

2 500 exemplaires gratuits

**Impression :** imprimerie Médias Services - Maubeuge - 03 27 66 12 99



## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

Le Comité des Fêtes, la commission Culture vous proposent les rendez vous suivants :

- le samedi 11 novembre, les manifestations traditionnelles.
- du 3 au 28 novembre à la salle d'honneur de la Mairie se tiendra une exposition dans le cadre du centenaire de la mort de Jean Jaurès.
- dimanche 16 novembre nous célébrerons Ste Cécile au cours de la messe avec la participation de l'Harmonie Municipale.
- le week-end du 21, 22 et 23 novembre sera organisé l'exposition des peintres Ferriérois à la salle des fêtes. Le vernissage aura lieu le vendredi 21 novembre à 19 h.
- le mardi 9 et le mercredi 10 décembre seront consacrés à la distribution des colis de Noël aux seniors de plus de 65 ans à la salle des Fêtes. Les colis des personnes ne pouvant pas se déplacer seront distribués ensuite par les élus.
- le jeudi 11 Décembre sera consacré à la visite du Père Noël dans les écoles.

## CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Dans le cadre des commémorations de la Guerre 1914-1918, sera présentée une exposition consacrée aux journaux authentiques de la guerre et aux cartes postales retraçant la vie des soldats. Ces documents, prêtés par Mr Meurant Gérald, seront exposés à la salle des Fêtes toute la journée du 11 novembre.

Dans le précédent bulletin municipal nous avons évoqué le commencement d'un travail en commun sur la réalisation d'un livre retraçant la vie des soldats inscrits sur le monument aux morts de notre ville. Nous sommes toujours à la recherche de documents, objets, récits et autres souvenirs permettant d'étoffer ce futur livre.

C'est un travail énorme qui ne verra le jour que dans quelques années... Si vous détenez des documents ou des informations à ce sujet ou si vous souhaitez nous rejoindre pour un travail en commun, vous pouvez nous contacter au 03 27 62 32 63, au 03 27 62 80 69 ou au service culture de la mairie au 03 27 53 17 40.

## Le jumelage organise son voyage annuel à Londres

L'association intercommunale du jumelage Rousies, Ferrière la Grande, Ferrière la Petite organise un voyage à Londres le Samedi 13 Décembre 2014.

Le départ se fera de la Place Gambetta de Ferrière la Grande à 4h30. Aller et retour en Shuttle au tarif de 50€ par personne. Nous disposerons de 6 h à Londres pour flâner au marché de Noël ou pour visiter un Musée.

Les renseignements complets se trouvent sur les bulletins d'inscriptions. Ils sont disponibles à la mairie de Ferrière la Grande. Le nombre de places est limité.

## Le voyage des aînés

Le mercredi 3 Septembre, la municipalité et le comité des fêtes ont emmené les seniors de la ville pour une promenade dans le Quercitain. Le matin, une visite très intéressante et instructive a permis de se remémorer ou d'apprendre la culture des pommiers puisque nous étions accueillis au Verger Tellier à le Quesnoy.

Les maîtres des lieux ne se sont pas faits prier pour donner toutes les explications nécessaires pour tailler un pommier, pour le faire fructifier et ensuite pour extraire le jus de la pomme. Puis est venu le moment convivial de la dégustation.



Ensuite nous étions attendus au Chalet de l'Etang où un succulent repas avait été élaboré sans oublier l'animation dansante très appréciée. Le soleil aidant, certains ont profité de faire une petite balade au bord de l'eau.

Aux dires des participants ce fût une très bonne journée !



## du 12 au 24 octobre : LA QUINZAINÉ BLEUE

Comme chaque année, la municipalité, à travers les commissions culture et personnes âgées, et ses partenaires (Comité des Fêtes, Club Évasion, Centre Social et Culturel et EHPAD) ont conçu un très riche programme d'animations dans le cadre du mois bleu. Deux semaines de visites, d'ateliers sportifs et créatifs et de moments conviviaux ! Le thème national de cette année est «créatif et citoyen à tout âge».

### **Dimanche 12 octobre :**

Repas des seniors et remise des prix du concours de rédaction,  
12h à la salle des Fêtes  
Organisé par le Comité des Fêtes et la Municipalité

### **Lundi 13 octobre :**

Initiation au yoga de 15h à 16h à la salle de judo,  
Initiation à la self défense de 16h à 17h à la salle de judo,  
Atelier l'aromathérapie de 10h à 11h30 et de 14h à 16h15 au LCR du Bérumont  
Organisé par la Municipalité et le Comité des Fêtes

### **Mardi 14 octobre :**

Visite de la blanchisserie industrielle de Ferrière la Grande, à 14h, groupe de 15 à 20 personnes,  
Initiation aquarelle au LCR Bonnier du Calvaire, à 15h  
Organisé par la Municipalité et le club Évasion

### **Mercredi 15 octobre :**

Repas solidaire de 11h30 à 13h30 à la salle des Fêtes  
Goûter à l'EHPAD à 15h et à la Résidence du Parc à 16h  
Organisé le Centre Social et le club Évasion

### **Jeudi 16 octobre :**

Visite de St Vincent de Paul, 15h30  
Organisé par la Municipalité

### **Vendredi 17 octobre :**

Coup de projecteur sur des seniors bénévoles avec visite du centre de distribution des Restos du Coeur, de 14h à 15h30  
Organisé par la Municipalité

### **Samedi 18 octobre :**

Concert des Ptits Quinquins de Boussois, 14h30 à l'EHPAD  
Organisé par l'EHPAD

### **Lundi 20 octobre :**

Visite du centre de tri de l'Agglomération, 14h  
Organisé par la Municipalité

### **Mardi 21 octobre :**

Atelier mémoire de 13h30 à 14h30  
Atelier connaissance générale de 14h30 à 15h30  
Gym senior de 15h30 à 16h30  
au Centre Social et Culturel - place Gambetta  
Organisé par le Centre Social et la CARSAT

### **Mercredi 22 octobre :**

Repas festif au Restaurant Scolaire à 12h sur le thème de l'entre-deux guerres, suivi d'une conférence du CLIC à 14h30 «les aménagements de la vie quotidienne» à la salle Darras  
Organisé par la Municipalité

### **Jeudi 23 octobre :**

Déplacement au Salon ID Créatives à Lille Grand Palais, départ 9h, Place Gambetta,  
Prix : 15 euros. Inscriptions auprès de Sophie en Mairie (03 27 53 17 40) ou d'Anne aux Services Techniques  
Organisé par la Municipalité

### **Vendredi 24 octobre :**

visite de la caserne des pompiers  
intervention de la police «conseils et astuces pour se protéger de personnes mal intentionnées», 14h30  
Organisé par la Municipalité



# DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ : LE CENTRE SOCIAL ET L'ÉCOLE DE MUSIQUE RÉNOVÉS

Le rez-de-chaussée du Centre Social et Culturel ne répondait plus aux exigences de sécurité des usagers et des salariés de l'association. Une réflexion globale a donc été menée avec l'ensemble des partenaires qui a abouti à la refonte globale des 3 niveaux du bâtiment municipal.

La première phase de travaux concernera la PMI (rue du 8 mai), qui sera agrandie et rendue conforme à l'accueil de la Halte garderie «les p'tits loups», qui quittera donc ses locaux au rez-de-chaussée du centre Social.

L'ensemble des salles du rez-de-chaussée seront reconfigurées pour mieux satisfaire les usagers : de plus grands espaces, mieux répartis et desservis y seront disponibles.

Le premier étage accueillera les espaces de bureaux et le deuxième étage sera dévolu à l'école municipale de musique : enfin un lieu unique, adapté et sécurisé pour les cours individuels et les répétitions de l'orchestre !

Ces travaux dont le coût est de 195 458,95 € TTC sont réalisés avec les concours financiers de la commune, de l'AMVS, de la CAF et du Conseil Régional.



## NOUVEAU COMMERCE

Le magasin d'optique LISSAC a ouvert ses portes le 19 août dernier au 1 rue Paul Doumer (carrefour des Quatre Bras).

Ce magasin est ouvert le lundi de 14h à 19h et du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h sans rendez-vous.

Il dispose d'une salle d'examen de vue et d'un parking situé à l'arrière du magasin. Il travaille en partenariat avec les mutuelles.

Tél. : 03.61.21.26.08.

## NOUVELLE ORGANISATION AU C.C.A.S.

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives directement orientées vers les populations concernées : aides et accompagnement des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté et lutte ainsi contre toute forme d'exclusion.

Le CCAS de Ferrière la grande a la particularité d'avoir son propre service d'aide à domicile (14 aides à domicile et 70 bénéficiaires) et doit donc disposer d'un agrément qualité pour pouvoir exercer. Au début de l'année, il a été notifié au service qu'il ne remplissait pas toutes les exigences pour le renouvellement de cet agrément.

La municipalité a donc été contrainte de réorganiser le C.C.A.S. afin de préserver ce service si précieux pour le maintien à domicile des personnes âgées notamment.





Cérémonie des Noces d'Or



Repas des seniors



Cérémonie du 11 Novembre



Concert de Ste Cécile

## OCTOBRE

12	Repas des seniors, salle des Fêtes, 12h
18	Atelier d'art floral, 15h à la Médiathèque Repas de Cap Développement Sénégal, 19h30, salle des Fêtes
23	Tarte littéraire, 19h à la médiathèque
26	Bourse aux livres de l'Arche du Val de Sambre, salle des Fêtes Randonnée VTT, «la Vêti-Galette», à partir de 8h au Relais Eco-Vélo

## NOVEMBRE

08	Loto organisé par la Ferrièreoise, salle des Fêtes
09	Tournoi de Futsal de la Dynamique Ferrièreoise, salle Gabriel Dubois Loto organisé par l'APE Maternelle et Priamie Centre, Salle des Fêtes
11	Cérémonie du 11 Novembre
15	Atelier d'art floral, 15h à la médiathèque
16	Messe et repas de Ste Cécile, salle des Fêtes
21	
22	Exposition des peintres Ferrièreois, salle des Fêtes
23	
30	Loto du basket club, salle des Fêtes

## DÉCEMBRE

03	Goûter de St Nicolas de St Vincent de Paul, salle des Fêtes
06	Atelier d'Art floral, 15h à la médiathèque
07	Marché de Noël des associations, salle des Fêtes
09	Distribution des colis aux seniors, salle des Fêtes
10	
13	Repas de Ste Barbe, salle des Fêtes
17	Goûter de Noël de l'Iris Club, salle des Fêtes
18	Goûter de Noël de l'APEL Notre Dame, salle des Fêtes Tarte littéraire, 19h à la médiathèque
20	Goûter de Noël des P'tits Loups, salle des Fêtes
31	Repas de St Sylvestre de l'UNC, 20h, salle des Fêtes



# DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX SENIORS

La distribution des colis aux Ferriérois de plus de 65 ans aura lieu **les 9 et 10 décembre à la salle des Fêtes de 10h à 18h.**

Vous serez accueillis par des représentants de la municipalité, des membres du Comité des Fêtes qui vous offriront, selon l'heure, l'apéritif ou le café !

Un moment convivial à partager entre amis !

Nous vous rappelons que les personnes qui se trouvent dans l'incapacité de se déplacer se verront livrer leur colis par les membres du Conseil Municipal.



## HALTE GARDERIE «LES P'TITS LOUPS»

**Un lieu d'éveil près de chez vous !**

Ouverte aux enfants de moins de 4 ans, elle permet à votre enfant de rencontrer des copains, faire des activités adaptées à son âge, de développer et renforcer ses acquisitions langagières...

Le personnel encadrant est composé de professionnels de la Petite Enfance. Les locaux sont aux normes et agréés par les services de la PMI.

A Ferrière la Grande, la Halte Garderie est présente le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h dans les locaux de la PMI. Les tarifs varient en fonction des revenus et selon le nombre d'enfants.

Association de Promotion de la Santé, 23/25 Avenue de la Gare 59600 Maubeuge ; Tél./Fax : 03.27.65.43.33. ; portable : 06.87.65.97.34. ou 06.45.44.03.82.

## LA GRANDE GUERRE EN CARTES POSTALES

Le roman photo de la Grande Guerre, par le biais d'une collection d'environ 2000 cartes postales patriotiques mettant en scène hommes, femmes, enfants, animaux, religion, personnel médical... repoussant ainsi très loin les limites de l'absurdité et du bourrage de crâne, afin de faire croire, à qui se laisse prendre, que cette tragédie mondiale était à l'époque une partie de plaisir exaltante avec pour champ de bataille un cadre idyllique.

Gérald Meurant, collectionneur passionné, exposera lors des cérémonies du 11 novembre à la salle des fêtes.



## NUMÉROS UTILES

Mairie : 03.27.53.17.40

Service Assistance : 03.27.65.40.33 ou 03.27.65.95.80.

Aide à domicile : 03.27.64.45.65.

Services techniques : 03.27.65.40.33.

Pompiers : 18

Samu : 15

Médecin de garde : 03.20.33.20.33.

Centre antipoison : 0800.59.59.59.

Police : 17

Enfants disparus : 116000

## HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie et Services Techniques :  
du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h

État civil :  
du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h,  
le samedi 9h > 11h ;

C.C.A.S. – M.E.S. :  
du lundi au vendredi 8h30 > 12h et 13h30 > 17h.  
fermé le mercredi après midi.

Médiathèque : 03.27.65.81.79

mardi 14h > 18h

mercredi 14h > 17h30

jeudi 14h > 19h

vendredi 14h > 17h30

Samedi 14h > 17h

C.R.M. : (période scolaire) mardi 14h > 20h ;  
mercredi 13h30 > 20h, jeudi 14h > 18h, vendredi  
14h > 18h ; samedi 14h > 17h.



## ÉCOLES ET SALLES DE SPORTS RAFRAÎCHIES

L'été est souvent propice aux petits travaux de rafraîchissement des écoles. À l'école Primaire du Centre, deux classes ont été repeintes et de nouveaux panneaux de basket ont été installés dans les préaux. À l'école Maufroy, de petits travaux d'entretien ont été réalisés et surtout, en partenariat avec l'APE, des tableaux numériques ont été installés. Pour finir, à l'école des Trieux, les fenêtres des dortoirs et la porte de la bibliothèque ont été changés. La municipalité a également fait l'achat de tables, chaises et bureaux pour 3 classes complètes d'un montant de 10 993,26 €. Tous ces travaux ont été réalisés par les services techniques municipaux.

Les salles de sport ont également été rafraîchies cet été. Ces travaux ont été réalisés entièrement par le personnel municipal du complexe sportif. Les vestiaires des joueurs de foot ont été complètement repeints à l'intérieur comme à l'extérieur et la toiture a été rénovée. Les salles Gabriel Dubois et Carnot ainsi que les vestiaires et les douches ont également été rénovés et un nouveau panneau d'affichage des scores a été installé. Concernant les terrains de foot, les filets ont été changés ainsi que les cages pour un coût de 650 € et pour finir toute la façade extérieure du complexe sportif a été nettoyé en collaboration avec les espaces verts pour un coût de 1 000 €. Les sportifs ont pu retrouver une salle toute fraîche grâce au travail du service des sports.



## RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DES JONQUILLES

A la demande de la Municipalité, les travaux de réhabilitation des 30 logements de la résidence des Jonquilles ont commencés cet été. L'agence Promocil prévoit une fin de chantier pour fin juin 2015. La phase extérieure est bien avancée, la terrasse du bâtiment B est faite à 100 % et la terrasse et l'étanchéité du bâtiment A sont pratiquement finis. Les volets roulants motorisés du rez de chaussée ont été installés mais le fonctionnement sera définitif quand toute l'électricité intérieure sera refaite. Toutes les façades sont en panneaux préfabriqués isolés et il y aura des bardages en bois sur la terrasse.

Au niveau de l'intérieur, tous les logements seront refaits (électricité, salle de bain) ainsi que les parties communes (local à vélo, local à poubelles, portes, couloirs...).

Montant total des travaux : 1 500 000 €



# PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES : DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DE VOTRE LOGEMENT

L'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre peut accompagner les propriétaires (occupants et bailleurs) et les locataires du parc privé à améliorer les qualités énergétiques de leurs logements, en établissant les diagnostics et en finançant les projets.

Ces divers dispositifs d'aide visent à rendre le parc immobilier sambrien moins énergivore, vers des logements plus économiques et plus confortables pour chacun.

Au même titre que les autres communes de l'AMVS, Ferrière-la-Grande est éligible à l'ensemble de ces dispositifs.

Propriétaires et locataires Ferriérois, n'hésitez pas à vous renseigner !



## **Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur :**

Vous pouvez bénéficier du programme «Habiter mieux» qui vous donne droit à la mise à disposition gratuite d'une équipe d'ingénierie pour accompagner votre projet de rénovation et à une subvention importante pour financer vos travaux, allouée par les partenaires : AMVS bien sûr, mais aussi par l'Agence Nationale de l'Habitat et la Région Nord-Pas de Calais.

Si vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire, il vous faut remplir 5 conditions :

- exécuter des travaux subventionnables (isolation, nouveau mode de chauffage performant...);
- répondre aux conditions de ressources fixées par l'ANAH (exemple : si 4 personnes composent votre foyer, vos ressources annuelles ne peuvent excéder 37 525 €);
- ne pas avoir démarré vos travaux;
- être propriétaire d'un logement de plus de 15 ans;
- ne pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro dans les 5 dernières années.

Si vous louez le logement dont vous êtes propriétaire, vous pouvez également bénéficier de ce dispositif, aux 2 conditions suivantes : vous louez votre logement à un foyer sous le plafond de ressources et vous vous engagez à louer votre bien pendant 9 ans.

Si vous ne répondez pas aux critères du programme «Habiter mieux» énoncés ci-dessus, mais êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, l'AMVS et de la Région Nord-Pas de Calais peuvent vous accorder un financement exceptionnel de 60 à 80 % pour la réalisation d'un audit énergétique de votre logement (coût : 657,80 €).

Cet audit énergétique vous permettrait de connaître les travaux les plus efficaces à effectuer en fonction de votre budget et d'estimer les économies d'énergie prévisibles.

## **Vous êtes locataire du parc privé :**

Vous pouvez être accompagné par l'Agglomération de Maubeuge-Val de Sambre via son opérateur : le CAL PACT.

En cas de logement dégradé, un technicien peut réaliser le diagnostic de votre logement et signaler à votre propriétaire les travaux à prévoir.

Le propriétaire est alors accompagné techniquement dans la réalisation des travaux et un accompagnement social peut vous être proposé.

## **Où vous renseigner ?**

Pour toute question relative à l'habitat, vous pouvez contacter :

### **Pôle Aménagement de l'Espace et Habitat de l'AMVS**

1, rue du commerce - Maubeuge  
mail : [habitat@amvs.fr](mailto:habitat@amvs.fr)  
tél : 03 27 53 08 42

### **CAL PACT**

BP 199 - 12, rue de la Croix - Maubeuge  
mail : [baris@groupe-sai.fr](mailto:baris@groupe-sai.fr)  
tél : 03 27 69 70 69

### **Espace Info - énergie**

1, rue du commerce - Maubeuge  
tél : 03 62 53 25 15

### **Agence Départementale d'information sur le logement**

1, rue du commerce - Maubeuge  
tél : 03 59 611 500

## GRANDE ENQUÊTE SUR LES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Ferrière-la-Grande, commune du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, participe à la grande enquête sur les espèces animales emblématiques de notre terroir.

L'appropriation de la biodiversité par les citoyens constitue l'un des enjeux prioritaires de la Charte du PNR. Puisque l'environnement est le patrimoine commun des êtres vivants, puisque l'on respecte davantage ce que l'on connaît, ce que l'on comprend, le syndicat mixte du PNR organise une enquête et vous propose, sur la base de photos et de descriptifs, de choisir vos espèces préférées.

Entre le Coucou gris, la Coccinelle, la Salamandre tachetée ou l'Écureuil roux, lequel est le plus beau, le plus attachant, ou encore le plus emblématique de nos milieux écologiques ? Pour remplir ce questionnaire, rien de plus simple, connectez-vous sur le site : [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)



## PLANTONS LE DÉCOR !

### UNE OPÉRATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS

Planter des arbres et des arbustes adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable !

«Plantons le décor» permet d'agir concrètement pour la nature et les paysages de l'Avesnois. Avec cette opération, Espaces naturels régionaux et le Syndicat mixte du PNR proposent de planter des arbres et des arbustes adaptés à vos besoins et pour un coût raisonnable. Planter des arbres et arbustes d'essences locales permet de créer des haies de couleurs variées, de limiter la vue sur votre parcelle et de créer un brise-vent tout en favorisant la biodiversité. Vous trouverez dans le catalogue «plantons le décor» toutes les essences disponibles et les modalités pour passer votre commande. Ces catalogues sont disponibles en Mairie ou sur le site internet [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

1<sup>ère</sup> campagne : date limite de commande le 31 octobre pour une livraison le 22 novembre

2<sup>ème</sup> campagne : date limite de commande le 6 février pour une livraison le 28 février.

## TRAVAUX SUR LE SENTIER EMERAUDE

Le Département du Nord a aménagé en 2007 l'ancienne voie ferrée reliant Ferrière la Grande à Glageon en Voie Verte de l'Avesnois.

Dans le programme Interreg Innorando pour tous, le Département du Nord s'est engagé à améliorer l'aménagement de certains sites Espaces Naturels Sensibles et Voies Vertes afin d'assurer une meilleure accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

La Voie Verte, dans sa partie Ferrière la Grande-Ferrière la Petite a ainsi été retenue et a fait l'objet d'une étude de faisabilité réalisée début 2013. Le bureau d'étude OSMOSE a réalisé une étude complète des coûts pour le réaménagement. Le coût global est de 236 210 euros pour la réfection, la reprise des accès, la création d'une aire de pique-nique avec auvent et 2 places de stationnement PMR.

Durant les travaux, qui dureront environ trois mois, l'accès au sentier Emeraude est limité !





Le bulletin municipal de Ferrière-la-Grande comportera désormais une page consacrée à vos courriers. Monsieur le Maire, son conseil municipal et les techniciens de la ville s'attacheront à apporter des réponses aux questions que vous adresserez au service communication par courrier au comité de rédaction du bulletin municipal, Hôtel de ville, place Gambetta 59680 Ferrière-la-Grande ou par courriel à [mairie@ferrierelagrande.fr](mailto:mairie@ferrierelagrande.fr)

***J'habite une maison mitoyenne et mon voisin immédiat n'entretient pas son jardin. Les chardons et autres mauvaises herbes commencent à envahir ma parcelle. Il y a-t-il un règlement à ce sujet ?***

Selon l'Article 23.3 du Règlement Sanitaire Départemental du Nord, les jardins et leurs aménagements ainsi que les plantations doivent être soigneusement entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations. Si le dialogue avec votre voisin a échoué, ou si le logement mitoyen n'est plus habité et que vous n'en connaissez pas le propriétaire, vous pouvez adresser une demande en mairie. Les services se chargeront alors de contacter l'occupant ou le propriétaire du terrain voisin pour lui intimer l'ordre d'entretenir sa parcelle. Il en va de même pour les végétaux qui empiètent sur le domaine public et qui gênent la libre circulation des personnes ou des véhicules.

***Je me promène régulièrement dans les rues de notre ville et je constate régulièrement que certaines habitations laissent leurs poubelles au milieu du trottoir et cela est très gênant, il y a-t-il une solution ?***

Si les poubelles et conteneurs de tri sélectif n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de l'enlèvement, ils n'en constituent pas moins des obstacles au cheminement des piétons. En effet, nous constatons régulièrement que ces conteneurs restent constamment sur les trottoirs. En plus de la gêne occasionnée pour les piétons et personnes à mobilité réduite, c'est également une gêne visuelle pour toute la population. Nous vous invitons donc, dans la mesure où votre habitation le permet, de sortir vos conteneurs la veille au soir et de les rentrer dans la journée après le passage de la benne collectrice. La municipalité s'apprête à prendre un arrêté municipal à ce sujet.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 27 juin 2014 et en application de la Loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, cet espace est réservé aux tribunes politiques.

***Unis pour Ferrière***  
majorité municipale

Ferrière-la-Grande rend de nombreux services à ses habitants, des plus petits aux plus grands : transport scolaire, Centre de Loisirs, assistance petits travaux, foyer restaurant... Nous en sommes fiers et entendons les préserver. Parmi ces services, le service d'aide à domicile municipal, géré par le Centre Communal d'Action Sociale, est de la plus grande importance pour les personnes âgées et contribue grandement à leur maintien à domicile. 70 personnes sont chaque jour soutenues selon leurs capacités : repas, lever et coucher, toilette, entretien de la maison... par des agents communaux dévoués. Maintenir l'existence de ce service et en augmenter la qualité constitue une de nos priorités. Alors, oui, lorsque l'organisme de contrôle, après audit, menace de retirer l'agrément du service, ce qui aurait eu pour conséquence le licenciement de ses salariés et l'abandon de nos anciens au secteur privé, nous prenons les décisions qui s'imposent. Il était nécessaire de renforcer l'équipe par une personne titulaire du diplôme requis : nous l'avons fait. De la même façon, stoppons les polémiques stériles. La fixation par délibération du conseil municipal du taux de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité de 8 à 8,28 points permet d'aligner notre taux à la moyenne en vigueur dans la plupart des communes avoisinantes, le maximum étant de 8,44 points. Cette augmentation de 0,28 points permettra de nouvelles recettes non négligeables pour la commune pour un coût maximal de 34 centimes d'euros par an et par foyer (chiffre fourni par la direction générale des impôts). Ces recettes complémentaires permettront d'acheter du matériel pour nos écoles et des instruments de musique pour nos classes orchestre.

***Ferrière Renouveau***  
opposition municipale

La majorité socialiste du Conseil municipal a récemment voté une augmentation de la taxe communale sur l'électricité et ce alors que la population est déjà assommée de taxes et d'impôts de toute nature. Afin d'être cohérent avec notre programme et nos engagements, il convenait de s'opposer à ce nouveau prélèvement. On nous dira qu'il s'agit d'une mesure indolore (sûrement pas pour les plus démunis...) mais cela témoigne avant tout d'une gestion qui privilégie l'impôt et la dépense.

C'est ce mode de gestion qu'a dénoncé la Chambre Régionale des Comptes s'agissant de l'AGGLO, évoquant notamment : une « dette à un niveau largement supérieur à la moyenne ». Force est de constater qu'avec l'élection d'un nouveau Président et la constitution d'un nouveau groupe (présidé par le Maire de Maubeuge) au sein du Conseil communautaire, des premières mesures salutaires ont été prises au niveau des finances communautaires. Notre Maire pourrait utilement s'inspirer de cette démarche pour les finances communales...

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2015, nous entendons débattre sereinement et proposer de nouvelles orientations dans l'intérêt de tous les Ferriérois.

A l'heure où ces lignes sont écrites, nous apprenons l'odieux assassinat d'HERVE GOURDEL par des affidés de l'Etat islamique. En cette année où nous commémorons la Grande Guerre et l'union sacrée, les français de toutes opinions, de toutes origines, et de toutes confessions sauront se rassembler pour soutenir nos armées au combat avec leurs alliés pour défendre les démocraties.



4

1. Les philomènales
2. Réception des nouveaux enseignants
3. Accueil de Loisirs été 2014

5

4. Service jeunesse été 2014
5. Cérémonie du 14 juillet
6. Voyage des seniors

6

Le Conseil Municipal  
a le plaisir de vous inviter à la  
**Cérémonie des Voeux**

à la population et aux associations

**Dimanche 11 Janvier 2014 à 17h**  
**salle Gabriel Dubois**

Au programme : discours, mises à l'honneur,  
intermèdes musicaux...

La cérémonie sera clôturée par le verre de  
l'amitié.

Nous vous attendons nombreux !